

Policier municipal (h/f)

Offre n° O013250527000637

Publiée le 27/05/2025



Synthèse de l'offre

Employeur : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLÉE DES BAUX-ALPILLES

Lieu de travail : 23 avenue des Joncades Basses, Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône)

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Type d'emploi : Emploi permanent - création d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste créé suite à un nouveau besoin

Détails de l'offre

Famille de métiers : Prévention et sécurité publique > Police municipale

Grade(s) recherché(s) : Garde champêtre chef principal

Garde-champêtre chef

Brigadier-chef principal

Gardien brigadier

Chef de service de police municipale principal de 1ère classe

Chef de service de police municipale principal de 2ème classe

Chef de service de police municipale

Métier(s) : [Garde champêtre](#)

[Policier ou policière municipal](#)

Ouvert aux contractuels : Poste à pourvoir prioritairement par voie statutaire

Temps de travail : Temps complet

Télétravail : Non

Management : Non

Descriptif de l'emploi :

Véritable police de proximité, créée en 2015, le poste permet une mise à disposition auprès des Communes de façon pérenne ou ponctuellement en cas de besoin. Sept communes font appel aux services du policier municipal / garde champêtre mutualisé. Par ailleurs, certaines communes (6) lui confient les interventions pour le contentieux d'urbanisme.

L'agent aura également la charge de toutes les missions afférentes aux pouvoirs de police du Président et de missions plus transversales avec les services intercommunaux.

Missions / conditions d'exercice :

Missions

- Mise en œuvre des pouvoirs de police du Président :

Appliquer strictement et contrôler le respect des pouvoirs de police du Président sur son territoire

d'intervention, notamment dans le cadre de la police spéciale d'assainissement.

Assurer l'exécution des arrêtés de police du Président, veiller à leur respect et constater par procès-verbaux les contraventions à ces arrêtés et aux dispositions des codes et lois pour lesquelles compétence lui est donnée.

Informier préventivement la population de la réglementation en vigueur.

En collaboration avec les services, contrôle des taxes de séjour, des participations au financement de l'assainissement collectif....

- Constatation des infractions au code de l'urbanisme :

Contrôler la conformité des travaux sur demande de la commune et en cas d'infractions lourdes s'appliquant aux travaux en cours ou terminés, ou aux travaux faisant l'objet de plaintes ou réalisés sans autorisations.

Rédiger et transmettre des procès-verbaux d'infractions correspondants.

Informier préventivement la population de la réglementation en vigueur.

- Missions de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique :

Surveillance des bâtiments communautaires, notamment des déchèteries.

Encadrement et sécurisation, le cas échéant, d'évènements ou de manifestations communautaires.

- Mise en œuvre des pouvoirs de police des Maires :

Possibilité de mise à disposition ponctuelle ou pérenne auprès des Communes.

Mise en œuvre des pouvoirs de police générale des Maires.

Mise en œuvre des pouvoirs de police spéciale conservés par les Maires.

- Contrôle-Evaluation du service :

Tenir le registre de suivi des affaires

Enregistrer, suivre et transmettre les procès-verbaux

Rédiger et transmettre les rapports d'intervention, d'activité et compte-rendu

Suivre statistiquement l'activité du service

Garant de la qualité des actes et du service à la population.

Profils recherchés :

-Compétences

Connaissances juridiques et réglementaires

Maitrise des outils informatiques (Word, Excel, logiciel métier...)

Permis B

Sens du service public

Excellent relationnel

Capacité d'adaptation

Respect de la déontologie, et des relations avec la population

Aptitude à la transversalité

Aptitude à la médiation

Sens de l'écoute et capacité à qualifier les besoins en tenant compte des contraintes

Aisance rédactionnelle

Autonomie, réactivité et rigueur

Savoir rendre compte

Être force de proposition.

Conditions de travail

• 35h hebdo

• Poste basé à Saint-Rémy de Provence avec déplacements/missions sur l'ensemble du périmètre intercommunal

• 1 seul policier

- Tickets restaurant, participation employeur mutuelle et prévoyance, forfait mobilités durables, amicale du personnel.

Contact et modalités de candidature

Contact : 0490545420

Informations complémentaires :

Les candidatures (lettre de motivation + curriculum vitae) sont à adresser à : Monsieur le Président de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles – 23, avenue des joncades basses 13210 Saint-Rémy de Provence ou par courrier électronique ressources.humaines@ccvba.fr

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o013250527000637-policier-municipal>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.